

Handicap : aspects quantitatifs

En matière de handicap, les chiffres sont difficiles à réunir. Ils varient en fonction des seuils de gravité pris en compte dans les statistiques. Certaines enquêtes reposent même sur du déclaratif, d'autres prennent en compte des chiffres d'indemnisation tandis que certaines ont pour base la population présente en entreprise. Les chiffres fournis par le secteur médico-social ne prennent pas en compte les personnes handicapées à domicile, en hôpitaux ou relevant de l'Education nationale.

QUELQUES CHIFFRES

- Le [site](#) des Maisons Départementales des Personnes Handicapées mentionne "12 millions de français porteurs d'un handicap " et " 5,5 millions de français qui se déclarent en situation de handicap".
- [L'observatoire des inégalités](#) enregistre pour 2007 plus de 22 millions de personnes qui déclarent avoir au moins une déficience.
- La [Délégation Interministérielle à l'Accessibilité](#) mentionnait pour 2006 :
 - 5 millions de personnes handicapées en France dont 2 millions qui ont des difficultés de motricité.
 - 30 % des déficiences sont d'origine accidentelle.
 - 1 500 000 personnes malvoyantes
 - 60 000 personnes aveugles
 - 3 500 000 personnes malentendantes
 - 450 000 personnes atteintes de déficience auditive sévère ou profonde
 - 1 000 000 de personnes atteintes d'un handicap mental
 - 600 000 personnes atteintes d'un handicap psychique (rapport Charzat)
 - 850 000 personnes atteintes d'un handicap moteur isolé
 - 1 400 000 personnes atteintes d'un handicap moteur associé à d'autres déficiences
 - 370 000 personnes utilisent un fauteuil roulant
- **L'enquête Vie quotidienne et Santé (VQS) de 2007** de l'INSEE peut être résumée de la façon suivante :
 - 13,4 % de la population souffre de déficiences motrices,
 - 11,4 % de **déficiences sensorielles**,
 - 9,8 % de déficiences organiques (respiratoires, cardio-vasculaire...),
 - 6,6 % de déficiences intellectuelles ou mentales.
- **L'enquête la plus complète est sans doute celle de l'INSEE - HID 'Handicaps, Incapacités, Dépendance' 1998-2002.** Voici comment le site "Information Handicap" la résume : 12 millions de personnes handicapées qui se divisent en 7 groupes. Selon l'INSEE, les 7 groupes dont les incapacités ou déficiences ont des degrés de gravité extrêmement divers permettent de bien cerner la population des personnes handicapées en France :
 - **1er groupe**, 5,3 millions personnes, il correspond à des "incapacités isolées et mineures" (difficulté pour se couper les ongles des orteils, pour voir de près, pour entendre correctement). Il s'agit le plus souvent de femmes vivant seules et travaillant.
 - **2nd groupe**, 2,3 millions d'individus, ce groupe englobe les personnes âgées dépendantes. Il s'apparente majoritairement aux femmes âgées qui ont au moins deux déficiences surtout

liées au vieillissement. Ces dernières ne bénéficient pas d'aide financière.

- **3ème groupe**, 1,2 million personnes, il regroupe le 'noyau dur du handicap'. Ce sont la plupart du temps des hommes, âgés de 40 à 69 ans, inactifs, ils perçoivent une allocation au titre de leur taux d'invalidité et l'origine de leurs déficiences sévères est fréquemment liée à la naissance.
- **4ème groupe**, 1,2 million personnes, il s'apparente surtout aux hommes, entre 30 et 39 ans, qui reçoivent une allocation et signalent une ou deux déficiences parmi lesquelles on trouve l'épilepsie, l'incapacité motrice d'une jambe et la dépression. L'origine du handicap de cette population est avant tout liée à un accident au travail.
- **5ème groupe**, 800 000 personnes, dénommé "incapacités diffuses non repérées", il se compose essentiellement de femmes de moins de 30 ans, plutôt dans la catégorie des étudiantes et souffrant de douleurs qui entraînent un manque de souplesse, des difficultés à monter les escaliers ou à porter un poids.
- **6ème groupe**, 650 000 personnes, il réunit des personnes déficientes intellectuellement ou mentalement. Ce sont principalement des hommes inactifs de moins de 70 ans qui perçoivent une allocation. Ils déclarent au moins deux déficiences parmi lesquelles le retard mental arrive en première position.
- **7ème groupe**, 325 000 personnes, intitulé "maladies limitantes", il s'agit là encore d'hommes, de 30 à 59 ans, inactifs, percevant une allocation et qui souffrent d'une déficience motrice, viscérale ou métabolique dont les origines principales sont la maladie et l'accident. [L'enquête](#) précise qu'il semble exister des disparités de sexe et d'âge en matière de reconnaissance sociale d'un handicap en défaveur des femmes et des personnes âgées.

Quelques chiffres significatifs extraits du site « handicoloc.com » :

- Plus de 500 000 personnes sont bénéficiaires d'une pension d'invalidité.
- 135 000 enfants handicapés sont accueillis dans les établissements scolaires du milieu ordinaire et 110 000 enfants sont accueillis en établissements spécialisés.
- Environ 100 000 adultes handicapés sont accueillis en établissement médico-social et 110 000 en centre d'aide par le travail.
- 1 actif handicapé sur 3 est au chômage.
- Le nombre de personnes en situation de déficience motrice est estimé à 7,4 millions.
- 1,2 million de personnes de plus de 16 ans déclarent à la fois une ou plusieurs incapacités et une restriction d'activité.
- 4,092 millions de personnes sont atteintes de déficience auditive dont 80 000 pratiquent la langue des signes.
- 600 000 personnes malentendantes portent un appareil de correction auditive.
- 207 000 personnes sont aveugles ou profondément malvoyantes.
- 80 000 personnes sont autistes.
- Sources : Conférence de presse de Philippe BAS, Ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille

Les Personnes à Mobilité Réduite

Enfin, lorsqu'on prend en compte un certain nombre d'autres situations relevant des problématiques d'accessibilité et la qualité d'usage - situations que cherche à englober la notion de "Personne à Mobilité Réduite (PMR)" en incluant, entre autres, les femmes enceintes, les personnes ayant un membre dans le plâtre ou même les personnes chargées de valises ou paquets - c'est alors **4 personnes sur 10** qui sont concernées.

Le vieillissement de la population

Compte tenu de la pyramide des âges en France, avec le vieillissement de la population, on prévoit qu'**une personne sur deux** sera concernée par la "convenance" et la "conception universelle" qui sont des propriétés des objets, de l'espace public, des méthodes de communication tenues du marketing et du design que certains cherchent à promouvoir pour un monde plus inclusif.

Source : Régis Herbin, Convenance & Qualité d'usage du CRIDEV, p. 2

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Un bilan de la population en situation de handicap dont les 3 premières pages recensent des chiffres nationaux avant de se centrer sur la région Rhône-Alpes [≥](#)
- Dossiers Solidarité et Santé, N° 27, 2012 qui est une restitution INSEE de l'enquête Handicap-Santé, volet ménages (HSM 2008) [≥](#) ,
- Pierre Mormiche, "Le handicap se conjugue au pluriel", Insee première N° 742 - OCTOBRE 2000 : une étude qui insiste plus sur les aspects économiques et sociaux chiffrés du handicap [≥](#),